



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

## L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1177

26 Février 2015

- **17 morts par asphyxie au carnaval 2015, selon les premiers éléments d'autopsie**
- **Marche en Haïti contre la recrudescence d'actes de violence sur des compatriotes en République Dominicaine**
- **Cité Soleil encore sous les violences meurtrières**
- **Le Brésil devient l'Eldorado pour de nombreux jeunes du Plateau central**

### >> 17 morts par asphyxie au carnaval 2015, selon les premiers éléments d'autopsie

Les 17 personnes décédées dans un accident, le 17 février 2015, lors du carnaval national à Port-au-Prince, l'ont été pour la plupart par asphyxie, selon les premiers éléments d'autopsie révélés par l'Institut médico-légal haïtien. Des centaines de personnes, dont des sympathisants et opposants au gouvernement, ont pris part le 21 février aux funérailles officielles des victimes. Le délai de publication des résultats de l'autopsie n'est pas indiqué. Cependant, les opérations techniques de recherche des causes des décès sont faites à la demande de la justice haïtienne, précise l'institut médico-légal. Un véritable marathon a eu lieu en vue

de compléter les démarches d'autopsie par des spécialistes haïtiens. Le centre psycho-trauma, l'organisme non gouvernemental dénommé Unité de recherche et d'action médico-légales (URAMEL) a mobilisé des experts qui ont pris en charge les parents des victimes. À la veille des funérailles officielles, la Table de concertation de l'opposition patriotique a organisé, le 20 février, une marche pacifique sur les lieux du drame en leur mémoire. Munis de bougies, d'allumettes, de cierges, d'assiettes blanches, devant le périmètre du grand cimetière de Port-au-Prince, plus d'une centaine de personnes ont crié leur amertume par rapport à l'accident.

### >> Marche en Haïti contre la persistance d'actes de violence sur des compatriotes en République Dominicaine

Le Collectif du 4 décembre, une organisation de la société civile haïtienne, organise ce 25 février 2015 à Port-au-Prince, une marche citoyenne pour prôner la paix et le vivre ensemble sur l'île d'Haïti. Ce mouvement vise précisément à dénoncer les traitements inhumains, xénophobes et racistes que subissent des Haïtiens en terre dominicaine, à appeler à la responsabilisation de l'État haïtien dans les relations haïtiano-dominicaines, indiquent les organisateurs. Les jeunes, « forces conscientes devant contribuer à la construction de lendemains radieux pour le pays », sont grandement sollicités, notamment ceux des écoles secondaires, des établissements d'enseignement professionnel et des universités.

De nouveaux actes de violence, perpétrés en février contre des migrants haïtiens en République Dominicaine, ont indigné de nombreux secteurs qui s'élèvent contre l'anti-haïtianisme et la barbarie en République Dominicaine, exacerbés depuis la sentence du 23 septembre 2013 visant à enlever la nationalité dominicaine à des milliers de personnes notamment d'ascendance haïtienne. Le 11 février 2015, un cireur de chaussures, Jean Claude Harry Jean, a été retrouvé

pendu sur une place publique à Santiago de Los Caballeros, deuxième ville de la République Dominicaine. Le 19 février 2015, un autre ressortissant haïtien dénommé Ti Louis a été décapité dans la zone frontalière de Comendador, province d'Elias Piña (non loin de la municipalité de Belladère). Cette marche débutera sur la place Dessalines au Champ de Mars et s'achèvera devant les locaux de l'ambassade dominicaine à Pétienville, en passant par le Ministère des affaires étrangères et des cultes. La diminution des pressions internationales sur la République Dominicaine, plus d'un an après l'adoption de l'arrêt 168-13, favorise la perpétration d'actes de violence contre des ressortissants haïtiens en territoire voisin. « Nous sommes en face d'un État dominicain pris au piège raciste des ultranationalistes. L'État haïtien a permis que l'étau se resserre autour des dirigeants dominicains, en retirant le dossier du cadre multilatéral pour initier un processus de dialogue binational qui, jusqu'ici, n'est qu'un échec cuisant », estiment les organisateurs de la marche.

L'acte de pendaison du 11 février a été commandité, soutient le Collectif du 4 décembre, qui affirme ne

placer aucune confiance dans l'enquête de la police dominicaine. De son côté, le ministre haïtien des affaires étrangères, Duly Brutus, évoque « un acte barbare, inacceptable » que le gouvernement haïtien condamne énergiquement. « Moins de 24 heures après avoir été informé du fait, nous avons convoqué l'ambassadeur de la République Dominicaine en Haïti, Ruben Sille, et lui avons fait part de la position haïtienne », a expliqué le ministre Brutus. « Le gouvernement n'acceptera pas que les citoyens haïtiens soient traités ainsi. Le gouvernement exigera de la République Dominicaine la recherche et la

poursuite des auteurs de ces actes et le dédommagement des victimes », a tenté d'assurer le premier ministre Evans Paul, dans des déclarations à la presse le 16 février. Il en a aussi profité pour dénoncer le cambriolage, auparavant, de la résidence de l'ambassadeur Fritz Cinéas qui a, d'ailleurs, été rappelé en Haïti pour consultations. Sous la houlette de l'ancien député de la Gonâve, Beguens Théus, supporté par son collègue de Port-Salut, Recherche et action pour les migrants (RAMI) a organisé une marche à Port-au-Prince, le 20 février, contre le traitement imposé aux Haïtiens en territoire voisin.

### >> Cité Soleil encore sous les violences meurtrières

Des violences ont repris depuis plusieurs semaines à Cité Soleil où des gangs s'affrontent, faisant au moins 8 morts et plusieurs blessés. Des rafales sont entendues périodiquement dans les quartiers de ce vaste bidonville partiellement paralysés, particulièrement Simon et Pelé. Les activités commerciales informelles et les marchés publics sont perturbés. Les autorités locales, qui se sont exprimées à la radio, souhaitent l'intervention de la police et des casques bleus pour y faire régner le calme. La police a indiqué qu'un plan est à l'étude en accord avec la mission de l'Organisation des Nations Unies. Entre-temps, les responsables de la mairie de Cité Soleil annoncent des démarches pour mettre en place une commission intersectorielle de pacification composée de notables de la zone. Depuis plusieurs années, les combats armés entre gangs affectent divers services situés non loin de cette zone. L'un des objectifs de ces gangs armés serait le contrôle de cette grande agglomération populaire, à l'approche des prochaines

élections. Un autre facteur est la circulation d'armes à feu. Entre 250 et 260 mille armes circulent illégalement en Haïti, selon des chiffres avancés par la police. Proche du gouvernement, Gabriel Jean-Pierre, un chef de gang appréhendé en septembre 2014, a été libéré le 30 décembre 2014, dénonce le Réseau national de défense de droits humains (RNDDH) dans des déclarations au quotidien Le Nouvelliste. Son gang a reçu, le 26 janvier 2015, des armes de certains proches du gouvernement, ajoute le RNDDH. Depuis novembre 2013, au moins 200 personnes ont été tuées dans des luttes armées entre gangs à Cité Soleil. Entre octobre et décembre 2014, 50 personnes sont mortes par balles à Cité Soleil et au boulevard La Saline proche, selon les statistiques des organismes de droits humains. Le 13 février 2015, 2 personnes, dont un agent de sécurité de l'Office d'assurance maladies du travail et maternité (OFATMA), et trois autres ont été blessées par balles, à la suite de tirs devant le bureau administratif de cet hôpital public.

### >> Le Brésil devient l'Eldorado pour de nombreux jeunes du Plateau central (Correspondance Ronel Odatte)

Rien qu'en 2014, plus d'une centaine de personnes, originaires des 12 communes du département du Centre, se sont dirigés vers le Brésil, selon les données recueillies par AlterPresse. Des maisons, des parcelles de terres et du bétail sont mis en vente pour payer les frais de déplacement vers le géant sud-américain. Au Plateau central, les conditions de vie d'une majorité de jeunes se sont grandement détériorées depuis 2011. De Hinche à Cerca-La-source, de Mirebalais à Maïssade, les revendications sociales pleuvent car nombreux sont ceux qui n'ont jamais accès aux soins de santé, à un logement décent ou à un emploi. Les jeunes diplômés sont, pour la plupart, abonnés à l'oisiveté, jouant à longueur de journée aux cartes et aux dominos pour passer le temps. Au Plateau central,

comme dans d'autres départements d'Haïti (particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où les files de personnes en quête de visa sont de plus en plus longues devant l'ambassade du Brésil à Pétienville), personne ne dispose d'information exacte ni ne veut s'exprimer ouvertement sur cette question. Des dizaines de familles ont déjà pris le risque de dépenser de fortes sommes d'argent pour aider une fille ou un fils à s'envoler pour le Brésil. En ce qui concerne l'organisation du voyage, cela demeure un mystère. Beaucoup utilisent les services de réseaux de passeurs, qui les font transiter par divers pays, avant d'atteindre le Brésil. **En savoir plus sur:** [www.alterpresse.org/spip.php?article17781](http://www.alterpresse.org/spip.php?article17781)

#### A lire également :

- RD : Des organisations de défense des droits humains demandent justice pour la famille de Jean-Claude Harry Jean (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17784>);
- Haïti-RD : Fermeture de la frontière au niveau de Belladère après l'assassinat d'un Haïtien (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17779>);
- Haïti-Rép. Dominicaine : Le sentiment de révolte du Collectif 4 Décembre (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17758>);
- Des mesures, oui... mais quid des responsabilités dans le drame au carnaval en Haïti ? (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17778>).